

Mention d'information RGPD

Gestion des invitations aux événements des Ateliers Bons Jours (programme de prévention du Bien Vieillir Inter régime BFC)

La Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté met en œuvre un traitement de données à caractère personnel pour permettre à ses adhérents de bénéficier d'actions de prévention du Bien Vieillir, actions portées en inter-régimes.

Ce traitement a pour objectif d'identifier et envoyer des invitations aux adhérents concernés par l'évènement Ateliers Bons Jours.

La base légale de ce traitement est l'intérêt légitime.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- les données d'identification

Les informations relatives à ce dispositif sont conservées par la MSA de FC pendant un an à compter de la date de leur collecte. La Mutualité Sociale Agricole de FC est amenée à collecter les données personnelles indirectement à partir de sa base de données.

L'accès aux informations est réservé au service informatique de la MSA de FC, au personnel de la Carsat BFC en charge des actions inter-régimes et au sous-traitant KOMPO !

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un **droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition**. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de votre Caisse de Mutualité Sociale Agricole ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07](#).